This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

800.9
B66
S65

A 743,097

TAIRE
FAIRE

800.9
B66
S65

SAMUEL BOCHART.

RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE CET AUTEUR ILLUSTRE.

MÉMOIRE

ADRESSÉ A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN, LE 28 JUIN 1833.

Par

EDWARD-HERBERT SMITH,

De l'Université de Cambridge, de l'Académie des Sciences, etc. de Caen.

« Il n'y a qu'à voir seulement la *Géographie sacrée* de « SAMUEL-BOCHART, pour prendre une haute idée de « l'immensité de l'érudition que peut fournir la connaissance « des langues orientales. »
(ENCYCLOPÉDIE. Neufchastel, 1765. Article : *Langues.*)

CAEN.

1833.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'idée mère de cet ouvrage tire son origine de la demande faite à l'auteur par un savant archéologue de la Haute-Normandie, pour l'engager à donner une notice sur SAMUEL BOCHART, destinée à paraître dans un nouveau recueil biographique consacré aux célébrités normandes.

Les recherches nécessaires pour répondre dignement aux désirs de ce littérateur ont produit une telle surabondance de matériaux, que l'auteur fut tenté d'élargir son cadre et de faire hommage de son travail ainsi augmenté, à la savante compagnie (l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen), qui entr'autres titres honorables peut compter celui d'avoir eu pour l'un de ses fondateurs le grand Bochart lui-même, dont l'éloge restait à faire en français. Ce mémoire fut donc lu en public, la première fois, dans une des séances de l'académie en 1833. Il reçut ensuite un second degré de publicité dans le sein du congrès scientifique, tenu à Caen, cette même année.

Le dernier biographe de Bochart s'en serait tenu là si l'académie de Caen eût publié ses mémoires à des époques fixes, ou si le compte rendu de ses actes par le congrès eût contenu une analyse étendue de l'ouvrage. Mais l'auteur, vu l'incertitude qui règne sur la prochaine impression des mémoires de l'académie, et l'insuffisance de la notice insérée dans le résumé des travaux du congrès, laquelle a paru à ses amis beaucoup trop abrégée pour l'intérêt du sujet, s'est décidé de faire imprimer son travail. Forcé de partir précipitamment pour l'Angleterre, il a dû confier cette publication aux soins d'un éditeur : ces soins nous sont échus au tirple titre de notre parenté, de notre co-association académique et d'une commune vénération pour le nom de l'illustre orientaliste.

Nous espérons que ces explications tant sur l'origine et la marche de cet ouvrage, que sur l'absence de l'auteur lors de l'impression de son manuscrit, serviront à rendre moins rigoureuse la censure des fautes et imperfections qu'on pourra apercevoir dans cet essai d'un jeune étranger, et destiné à célébrer la gloire d'un érudit normand, duquel la mémoire littéraire et les dépouilles mortelles restent également sans monument dans sa patrie.

Caen, décembre 1833.

J. S. S.

De la société royale et de celle des antiquaires de Londres; de l'académie de Caen, *etc.*

Vignaud
11-11-30

BOCHART.

(Ce mémoire fut communiqué au Congrès scientifique tenu à Caen en juillet 1833.)

Une simple notice écrite en latin par Etienne Morin, quelques courts articles insérés dans divers recueils biographiques, ne font qu'imparfaitement connaître au public le plus érudit des savans qui ont illustré la Normandie. Bien qu'étranger, j'ai cru pouvoir essayer de remplir cette lacune dans l'histoire littéraire de la France : d'autant que dans ma patrie, au-delà de la Manche, Bochart est vénéré comme un des hommes du plus prodigieux savoir et comme une des plus imposantes autorités dans la philologie et dans la critique sacrée. Mon travail est sans doute imparfait ; j'ai cependant tâché d'y réunir tout ce qu'il y a d'authentique sur la vie de ce fameux orientaliste (1), ainsi qu'une esquisse de ses principaux ouvrages.

(1) Voir les notes à la suite du mémoire.

Samuel Bochart (2) nâquit à Rouen en 1599 de René Bochart, ministre protestant dans cette ville ; il descendait des Bochart de Champigny, famille noble originaire de Bourgogne, qui depuis plusieurs générations avait occupé des charges importantes dans la magistrature et produit beaucoup d'hommes d'un grand mérite (3). Sa mère, d'une ancienne maison également distinguée, et femme douée de qualités élevées, était sœur du célèbre prédicateur protestant Pierre du Moulin.

Bochart fut envoyé jeune à Paris, où il suivit les leçons latines et grecques de Thomas Dempster ; il alla faire ensuite sa philosophie à Sédan, et y soutint, en 1615, des thèses publiques qui lui firent beaucoup d'honneur. Trois ans plus tard, il se rendit à Saumur pour étudier la théologie sous Caméron, et ce fut là qu'il s'attacha fortement à la littérature hébraïque, avec laquelle on l'avait familiarisé depuis son enfance, mais qu'alors il approfondit sous Louis Cappel. La guerre civile étant venue, en 1621, interrompre les exercices de cette université ; Bochart accompagna Caméron en Angleterre et passa quelques mois dans ce pays, principalement

(2) V. Notes.
(3) V. Notes.

à Oxford, qu'il visita pour en examiner les richesses littéraires ; puis nous le trouvons à Leyde, où, dans l'espace de deux années, il apprit l'arabe, le chaldéen et le syriaque sous Erpénius. A diverses époques de sa vie il s'occupa de l'éthiopien ou abyssinien, du copte, du persan, du celtique, de l'anglais, de l'italien et d'autres idiômes.

Les rares dispositions du jeune Samuel furent promptement développées par ses maîtres, les plus habiles de l'Europe. On peut juger de sa précoce aptitude pour les langues par 44 vers grecs qu'il composa avant l'âge de 14 ans, à la louange de son professeur Dempster, et que ce savant écossais trouva dignes d'être placés en tête de ses antiquités romaines. Le goût de Bochart le porta d'abord à cultiver la poésie, qu'il écrivait en latin et en grec avec élégance, et une extrême facilité, talent qu'il a conservé pendant toute sa vie (4). Mais bientôt son esprit solide lui ayant fait adopter de préférence des études plus sérieuses, spécialement celles des langues orientales, parce qu'elles servent à l'intelligence du sens littéral des textes sacrés ; il y mit toute l'énergie de son âme, et fit des progrès tellement

(4) V. Notes.

rapides qu'avant l'âge de 20 ans il était parfaitement versé dans l'hébreu poétique des prophètes, qui est le plus difficile, qu'il lisait les commentaires écrits dans le dialecte rabbinique, et qu'à 25 ans il était régardé comme un philologue des plus accomplis, quoiqu'il n'eût encore rien publié.

De retour en France (5), les réformés de Caen, sur le bruit de sa réputation naissante, se hâtèrent de l'appeler par leur suffrages unanimes à remplacer un de leurs pasteurs que la mort venait d'enlever. Bochart ayant accepté la vocation, fut consacré au ministère évangélique et vint se fixer parmi eux. Ainsi commença de bonheur son union avec la capitale de la Basse-Normandie, union intime qui s'est perpétuée pendant 43 ans, jusqu'à la fin de ses jours. C'est dans cette ville qu'il a composé ses immortels ouvrages; aussi quoique né à Rouen, est-il toujours inscrit au nombre des hommes illustres de Caen (6). Honoré généralement par ses concitoyens adoptifs, il fut vivement chéri de son troupeau, qui admirait en lui un caractère à la fois aimable et grave, une bienfaisance à laquelle sa fortune aisée lui permettait de se livrer, un

(5) V. Notes.
(6) V. Notes.

zèle infatigable à remplir ses devoirs de pasteur (7), enfin de grands talens et une vaste étendue de connaissances.

L'an 1628, Bochart se trouva dans une position difficile et qui même n'était pas pour lui sans quelque danger. Le père Véron, fameux controversiste jésuite, muni de patentes du roi pour disputer avec les docteurs protestans par tout le royaume, étant venu à Caen, lui proposa d'entrer en lice; le défi fut accepté. Cette célèbre conférence se tint au château, en présence du commandant, de plusieurs commissaires nommés par les deux partis, et d'un grand nombre de personnes de l'une et de l'autre croyance, parmi lesquelles le duc de Longueville, prince du sang, gouverneur de la province. D'après les conventions il y avait un secrétaire de chaque communion pour recueillir la substance de ce qui serait dit, et les antagonistes devaient signer sur-le-champ ce qu'on aurait écrit. La discussion dura depuis le 22 septembre jusqu'au 3 octobre, et elle roula sur la plupart des points débattus entre les deux églises que les champions représentaient (8).

Les actes de la conférence, signés par les

(7) V. Notes.
(8) V. Notes.

disputans, les modérateurs et les secrétaires, furent publiés littéralement par Bochart, en 1630, avec une préface historique et des dissertations théologiques : ce recueil, devenu très-rare, se trouve dans la bibliothèque de Caen. Véron fit de même ; et, en outre, répandit dans la ville une série de brochures dans lesquelles il continuait la polémique.

Malheureusement les personnalités, qui caractérisaient la plupart des discussions d'alors, défigurent ces livres. Bochart se permet, dans la préface des actes, de vouer au plus grand ridicule l'ignorance de son adversaire, et de le dépeindre comme un charlatan de carrefour, parce qu'il prêchait dans les rues et les marchés. Véron de son côté, dans les débats mêmes et bien plus encore dans ses brochures, donne à Bochart les épithètes les plus avilissantes (9), s'écrie que les doctrines avancées par lui sont des cas prévotables, et menace, plus d'une fois, de les dénoncer à Monseigneur le Chancelier pour faire punir celui qui les soutenait. Or cette menace, au 17e siècle, n'était pas chose indifférente, surtout au moment où les troupes du roi assiégeaient les protestans dans la Rochelle. Il faut

(9) V. Notes.

convenir que dans la discussion, le ton plus calme et convenable de Bochart contrastait avantageusement avec la fougue et l'astuce du jésuite. Chaque parti réclama une pleine victoire; mais en parcourant les pièces du procès on ne peut méconnaître que, quant à l'érudition ecclésiastique et à la connaissance des textes originaux de l'écriture, Véron n'était nullement de force à lutter contre l'orientaliste normand; il y suppléa par l'adresse, et chercha constamment à dérouter son adversaire par des subtilités dialectiques et des syllogismes captieux, plutôt que par des raisonnemens propres à convaincre l'esprit (10). Cette conférence eut beaucoup de retentissement; et le savoir que Bochart y prodigua, à l'âge de 29 ans, posa dès lors les fondemens de cette renommée qui ne cessa de s'accroître tant qu'il vécut.

Nous allons maintenant aborder, selon leur ordre chronologique, l'examen de quelques autres de ses ouvrages, qui ont un rapport plus direct avec la littérature.

En 1630 il avait déjà composé un dictionnaire de langue arabe, contenant l'explication de plus de trente mille mots; travail immense, qui atteste

(10) V. Notes.

avec quelle patience il creusait profondément les matières qu'il étudiait. Je n'ai pu trouver aucun indice de l'existence actuelle de ce dictionnaire, dont Bochart parle (11), mais qu'il ne fit pas imprimer. Il est probable qu'il l'aura supprimé lui-même après que Golios publia le sien en 1653, cet excellent lexique laissant peu de choses à désirer. Dans son exemplaire de Golius, conservé à la bibliothèque de Caen, Bochart écrivit en marge quelques corrections et additions, qu'il est bon de signaler aux futurs lexicographes arabes (12).

Il fit, en 1637, un examen critique de l'histoire des anciens Gaulois par Antoine Gosselin, professeur d'éloquence à Caen, et se montra fort instruit dans les antiquités celtiques, branche d'érudition alors toute nouvelle. Par ménagement pour Gosselin, dont il avait relevé les nombreuses erreurs (13), il ne laissa voir qu'à quelques amis la réfutation qu'il avait faite de son livre; elle ne fut publiée qu'en 1692, longtemps après la mort de l'un et de l'autre.

Ce fut en 1646 que parut, imprimé à Caen, l'un des principaux ouvrages de Bochart, le

(11) V. Notes.
(12) V. Notes.
(13) V. Notes.

Geographia sacra, qui devint aussitôt un objet d'admiration européenne. C'est un corps de recherches historiques et géographiques sur les premiers âges du monde, et il se compose de deux parties distinctes, l'une portant le nom de Phaleg (14), l'autre celui de Canaan. Dans le Phaleg l'auteur traite de l'origine des peuples, et cherche à établir leur descendance de ces familles primitives qui, d'après l'écriture sainte, peuplèrent notre globe. (Voyez : *Genèse* ch. x.) Dans le Canaan il traite spécialement des colonies et du langage des Cananéens ou Phéniciens, et rapporte en détail les preuves des nombreux établissemens que ces premiers navigateurs fondèrent dans les îles et sur les côtes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

L'antique ethnographie du monde, comme elle est indiquée par Moïse, est tracée dans le *Geographia sacra* avec un savoir si merveilleux, que les temps les plus reculés et les plus obscurs y paraissent à moitié dévoilés à nos regards. Ce livre est un monument d'une érudition tellement vaste qu'elle semble au-dessus des forces d'un seul homme ; et ce qui est également admirable, cette érudition, empruntée à

(14) V. Notes.

13 ou 14 langues, ne s'entasse pas lourde et informe, comme en tant d'autres volumineux ouvrages, mais se déroule nette et lucide, servant de fil pour nous guider dans le labyrinthe des siècles qui ont précédé les époques historiques: on la trouve accompagnée d'une critique judicieuse qui examine les autorités, d'une sagacité qui souvent démèle ce qu'il y a de plus embrouillé dans les témoignages des anciens, et quelquefois aussi d'une gaîté d'esprit qui diminue l'ennui des détails. C'est à ce don de pénétration, non moins qu'à son immense savoir, que Bochart doit la haute place qu'il s'est acquise dans la littérature. Ses idées, il est vrai, ont fréquemment besoin d'être modifiées, en raison de connaissances plus modernes tirées de sources qu'il ignorait nécessairement; mais on s'est convaincu que son opinion est rarement à dédaigner partout où les matériaux ne lui ont pas manqué pour asseoir un bon jugement.

Le Phaleg et le Canaan sont des mines fécondes, que depuis près de deux siècles les géographes, les historiens, les antiquaires et les philologues ne cessent d'exploiter sans pouvoir les épuiser. On y trouve les germes, les conceptions premières de quantités d'ouvrages qui depuis ont fait du bruit dans le monde. Il est difficile

d'en ouvrir une page sans rencontrer quelque point intéressant qui fournirait matière à faire un volume, l'auteur s'étant laissé aller à beaucoup de digressions curieuses. Outre les développemens de ses deux sujets principaux (l'origine des nations et les colonies phéniciennes), Bochart répand avec abondance des clartés sur d'innombrables points secondaires, qu'avant lui peu d'auteurs avaient essayé d'éclaicir, tels que migration, colonies, traditions, géographie, commerce, fables, mœurs, culte, arts et autres particuliarités touchant les peuples primitifs.

Comme échantillon de son habileté dans les langues de la souche sémitique, je rappellerai qu'il parvint à expliquer clairement une scène de Plaute (*Pœnulus*, acte v) où le carthaginois Hanno s'exprime dans le langage de son pays, que le poète a écrit en caractères latins.

Cette scène était restée une énigme pour tous les traducteurs et commentateurs avant lui, bien que l'on pensât que les Carthaginois, descendus de colons phéniciens, dussent avoir parlé un dialecte voisin de l'hébreu. Bochart changea en certitude cette conjecture fondée sur la tradition. Nonobstant les corruptions de texte, qui, pendant les dix-sept siècles écoulés entre Plaute et

la découverte de l'imprimerie, ont dû s'accumuler dans un morceau que les différens copistes prenaient pour un inintelligible galimathias, il donna une analyse convaincante et l'intelligence précise de ce fragment punique (15), presque le seule reste de l'idiôme d'Annibal. Cette dissertation remarquable mérite bien l'attention de quiconque sait un peu l'hébreu, et veut apprécier le triomphe du génie sur les plus grands obstacles. (Voyez : *Canaan*, lib. ij, c. 6).

Il se montre, pour le moins, aussi profond dans les lettres de l'occident que dans celles de l'orient ; les recherches qu'il lui fallut entreprendre pour mettre au jour ses savantes productions, l'obligèrent de fouiller dans la presque totalité des ouvrages grecs et romains. Parmi les écrivains qui ont eu recours à la littérature de la Grèce et de Rome pour l'éclaircissement de nos livres sacrés, on a jugé que les deux qui l'ont fait avec le plus de succès ont été Grotius et Bochart.

Les éloges que j'ai donnés jusqu'ici au *Geographia sacra* ne sont que l'écho du sentiment de presque tous les savans. Mais s'il fallait faire la part de la critique, je n'oserais me flatter de savoir frapper juste, aussi ne me permettrai-je

(15) V. Notes.

que peu d'observations en ce genre. Trop préoccupé de la langue qui faisait l'objet favori de ses études, Bochart paraît avoir fourni occasion à cette malicieuse remarque : « Qu'il ne voyait que du phénicien partout » (16). On ne peut nier que beaucoup de ses étymologies, nées de cette préoccupation, ne soient problématiques ; on ne peut disconvenir non plus que quelques-unes de ses origines de peuples ne soient erronées. Mais est-il surprenant de rencontrer bien des choses hasardées dans les investigations de ceux qui, les premiers, ont voulu explorer le champ sans bornes des antiquités et de la linguistique ? Leurs méprises ont droit à beaucoup d'indulgence et leurs succès méritent des applaudissemens unanimes. On a reproché à Bochart, et avec quelque raison, d'avoir été trop *systématique :* ce jugement doit cependant être modifié par la considération, que c'est probablement l'attrait de ses systèmes qui lui a donné le courage de passer les plus belles années de sa vie dans des lectures rebutantes. D'ailleurs, lorsqu'un système n'est ni légèrement imaginé, ni exclusif, on aurait tort de le dédaigner ; il met souvent dans un grand jour une face de la vérité,

(16) V. Notes.

et l'éclectisme, qui vient après, en fait son profit (17).

Le *Geographia sacra* donna naissance à des rapports intimes entre Bochart et le célèbre Huet, depuis évêque d'Avranches (18). Ce dernier raconte que la lecture de cet ouvrage (qu'il nomme *Inexhaustam sacræ et profanæ eruditionis congeriem*) lui fit tant d'impression dans sa jeunesse, qu'il abandonna de suite l'étude du droit pour commencer avec ardeur celle du grec et de l'hébreu, et qu'il conçut le projet de se lier avec l'auteur de ce livre, espérant trouver en lui un guide sûr pour parvenir aux plus hautes connaissances. Dans la crainte que ses parens ne lui supposâssent un penchant au protestantisme, et ne missent des entraves à l'exécution de son projet, il alla *de nuit* visiter son savant concitoyen. Il en fut accueilli avec bonté; et malgré le dissentiment de leurs opinions sur des sujets majeurs et une différence d'âge de trente années, ils furent bientôt unis d'une étroite amitié. Pendant très-long-temps Huet continua de rechercher passionnément la société et les conseils de Bochart, à qui certainement il a dû son goût prononcé

(17) V. Notes.
(18) V. Notes.

pour les langues et pour l'érudition, ainsi qu'une notable partie du savoir par lequel il s'est plus tard illustré. Il est fâcheux qu'à la fin une dispute, moitié littéraire, moitié théologique, soit venue refroidir cette vive amitié (19).

La reine Christine, qui attirait en Suède les littérateurs les plus marquans de l'Europe, ayant écrit de sa main à Bochart, en 1650, pour l'engager à venir à sa cour, il s'y refusa d'abord; mais une seconde lettre plus pressante, le besoin de distraction après des études aussi opiniâtres, la curiosité de contempler la nature dans les régions glacées du nord, le désir de connaître une princesse savante qui était occupée à policer ses états semi-barbares, et surtout l'envie de consulter les nombreux manuscrits anciens qu'elle possédait, le déterminèrent enfin à se rendre à cette flatteuse invitation.

Il partit donc en 1652, accompagné de Huet, celui-ci âgé seulement de 22 ans. En traversant la Hollande, l'Allemagne septentrionale et le Danemark, il examina tout ce qui s'offrait de remarquable sur sa route et jouit, en passant, de la société de Heinsius, Saumaise, Vossius et plusieurs autres célèbres érudits. Arrivé à

(19) V. Notes.

Stockholm, et recevant de Christine un accueil distingué, il résolut d'y rester une année entière, et fut logé dans le palais même. On raconte un trait qui révèle la complaisance et la simplicité de notre voyageur : la reine ayant eu un jour le caprice de le faire jouer au volant avec elle, il se laissa persuader, ôta son manteau et joua.

Cette année passée hors de sa patrie fut loin d'être perdue pour les lettres : il l'employa à fouiller dans la bibliothèque royale, riche collection de livres rares que Christine avait fait recueillir avec soin dans tous les pays. Les lectures assidues et choisies qu'il y put faire, principalement de treize manuscrits arabes, lui furent très-utiles pour son *Hiéro-zoïcon*, ouvrage auquel il travaillait depuis long-temps. Il aurait voulu pouvoir emporter tous ces manuscrits en France, et s'il en eût fait la demande, il en aurait certainement obtenu plusieurs de l'amitié que lui témoignait la reine ; mais la modestie l'ayant empêché d'exprimer ce désir, il fallut se contenter d'un seul (le traité d'Al-kasvini sur les merveilles de la nature animale) que cette princesse lui donna de son propre mouvement (20).

(20) V. Notes.

De retour à Caen pour reprendre les fonctions de son ministère, notre savant trouva que, durant son absence, une académie de belles-lettres venait d'être formée dans cette ville, et que son nom avait été inscrit sur la première liste des membres. Il s'associa donc avec eux aussitôt, et ce fut toujours avec zèle et constance qu'il concourut à leurs travaux. Cette compagnie (qui s'est maintenue jusqu'à nos jours) renfermait un nombre si considérable de sujets éminens, et sa fondation avait eu lieu dans une période où Caen était si fertile en littérateurs remarquables, que peut-être nulle autre cité du royaume, excepté Paris, n'en a jamais possédé autant à la fois dans son sein (21). Bayle dit, dit dans ses nouvelles de la république des lettres (juillet 1684), « qu'il n'y a point d'académie dans le reste de l'Europe qui soit composée de plus habiles gens que celle de Caen ; » et il répète (nov. 1685), que « Caen est une des plus illustres villes de France, à cause de son élite de beaux esprits. » Dès que cette académie se forma, elle attira les regards de la France et de l'étranger par l'éclat de son aurore. Mais il faut convenir que, lorsque les Bochart, les Gilles-

(21) V. Notes.

André de la Roque, les Le Paulmier de Grentemesnil, les Moysant de Brieux, les Segrais, les Huet, les Tanneguy-le Fêvre, les Etienne Morin, ces génies supérieurs, eurent disparu, elle n'a plus conservé aux yeux de l'Europe un rang aussi élevé.

Les dix années suivantes de la vie de Bochart ne fournissent rien de notable, si ce n'est qu'il était plus que jamais entouré de la considération générale; qu'il fut choisi, en 1659, par les protestans de sa province, pour les représenter au synode national de Loudun (le dernier qui eut lieu en France), mission où il montra beaucoup de prudence et d'habilité; et qu'en 1661 il publia une *lettre à M. de la Barre*, jésuite, et en 1662, une brochure intitulée *De conciliandis in religionis negotio Protestantibus*, toutes deux dans le but de rapprocher les Luthériens et les Calvinistes.

Trois autres pasteurs partageaient avec lui le ministère de l'église réformée de Caen, qui était fort nombreuse; mais entre 1661 et 1664, l'absence et la mort lui ayant enlevé coup sur coup ses trois collègues, il se trouva seul pendant quelque temps pour soutenir tout le fardeau. Dans cette conjoncture, Etienne Morin, son ami, savant orientaliste, déjà pasteur

d'une église dans la campagne voisine, vint à son secours s'associer à celle de Caen ; néanmoins, le surcroît d'occupations pastorales absorba l'attention de Bochart au point qu'il abandonna tous ses travaux littéraires, excepté la correction des épreuves de son *Hiéro-zoïcon*, qui parut à Londres en 1663, 3 vol. in-folio.

Cette *Histoire des animaux dont il est parlé dans l'écriture Sainte* est, sous tous les rapports, un ouvrage d'une haute valeur. Le terrain, presque neuf, présentait un extrême embarras. Car si, comme le dit Cuvier, on réussit mal à reconnaître avec précision quels sont les objets d'histoire naturelle dont parlent les auteurs grecs et romains, combien cette étude ne doit-elle pas être plus difficile dans *l'hébreu*, la plus ancienne peut-être de toutes les langues, et qui ne nous est parvenue que dans un seul livre, la *Bible* (22) ! Les traductions du vieux testament faites dans l'antiquité en plusieurs idiômes, par les juifs et les premiers chrétiens, varient tellement dans la manière de rendre beaucoup de noms hébreux d'animaux, surtout ceux des insectes, que les traducteurs modernes, embarrassés par le désaccord de ces guides, transfor-

(22) V. Notes.

maient souvent l'hippopotame en éléphant, le crocodile en baleine, la bécasse en perdrix, la chouette en moineau, le lézard en araignée, le bouc en satyre, le palmier en phœnix, et ainsi de suite. L'obscurité qui en résultait dans le sens d'une infinité de versets, et quelquefois de chapitres entiers, faisait vivement désirer que quelqu'un vint mettre la vérité à la place de ces erreurs. Bóchart entreprit la tâche; et quoiqu'il ait vécu long-temps avant que des hommes de science fûssent allés dans l'orient pour en examiner les productions, et qu'il demeurât loin des musées et des bibliothèques de la capitale, guidé seulement par son étonnante connaissance de langues anciennes, qui lui permettait de trouver dans l'une ce qu'il ne rencontre pas daus une autre, il est presque toujours parvenu à des résultats reconnus aujourd'hui comme vrais ou vraisemblables. Malgré tant de voyages exécutés depuis dans la Palestine et les pays environnans, et les rapides progrès que n'ont cessé de faire les sciences naturelles, l'ouvrage de Bochart reste toujours la base des études sur la zoologie hébraïque.

Pour identifier les noms dans l'écriture avec les êtres qu'ils désignaient, il trouva de précieux secours dans la riche littérature arabe,

notamment dans le traité de Démiri sur le règne animal, compilation tirée de vingt autres écrivains de cette nation. Mais le cadre de l'*Hiéro-zoïcon* comprend, outre l'identification des animaux, une description étendue de leurs qualités et habitudes caractéristiques; le détail des usages auxquels ils étaient anciennement appliqués dans les arts, les manufactures et les rites sacrés; l'interprétation des passages bibliques où ils sont nommés; les choses vraies ou fausses que l'antiquité croyait à leur égard; les rôles qu'on leur prêtait dans l'histoire et dans la mythologie, etc., etc.; ce qui a présenté une ample carrière pour l'explication d'innombrables endroits dans les classiques profanes aussi bien que dans la bible.

Bochart considère les animaux en séries, comme quadrupèdes, oiseaux, reptiles, insectes, poissons, enfin comme fabuleux et douteux; en sus de ses propres opinions, il rapporte celles des interprètes, des critiques et des naturalistes de tous les siècles: d'où résulte sur cette branche de science une véritable collection encyclopédique, et l'on se trouve instruit lors même que l'on n'est pas encore convaincu. L'*Hiéro-zoïcon*, comme le *Geographia sacra*, embrasse une foule de sujets accessoires, fruits d'une immense

lecture ; environ mille auteurs y sont cités, ce qui peut fournir la mesure des connaissances variées dont ses pages ont été rendues dépositaires. Toutefois, Bochart a grand soin d'épancher les richesses de sa mémoire de manière à ne pas nuire à l'unité de son plan : il sème, par exemple, à pleines mains des aperçus philologiques suggérés par les matières qu'il examine, et poursuit souvent la synonymie d'un nom d'animal à travers le chaldéen, le syriaque, le samaritain, l'arabe, l'éthiopien, le copte, le persan, le grec et le latin.

Que l'on réfléchisse au peu de relations qui existaient alors entre l'occident et l'orient, et à l'état si incomplet de la zoologie avant que les Swammerdam, les Linnée, les Fabricius, les Buffon eussent agrandi la sphère de cette science, et l'on ne pourra s'empêcher d'admirer comme un prodige ce traité de zoologie sacrée, qu'aucun autre fait depuis n'a pu remplacer. Cuvier en parlait avec une haute admiration et le signalait comme un tableau parfait de l'état des connaissances naturelles chez les nations de l'antiquité. A cet éclatant témoignage j'ose ajouter, que ce livre est, selon moi, la plus belle production de Bochart. Il est vrai qu'il y travailla plus de trente ans, et qu'il y avait (comme il le dit

lui-même) peu d'ouvrages publiés de son temps qui essent coûté autant de peines (23).

Le *Geographia sacra* et l'*Hiéro-zoïcon* sont écrits en latin ; c'était la coutume de l'époque, les écrivains voulant être lus par les savans de toute l'Europe au lieu de se restreindre à ceux de leur nation. Bien que cette langue ne nous soit plus aussi généralement familière qu'à nos ancêtres, le style de Bochart, par sa précision et sa clarté, sera trouvé des plus faciles et des plus agréables.

Outre ces traités complets, il donna de nombreuses dissertations détachées sur des sujets d'archéologie, de philologie et de littérature sacrée : elles présentent le même fonds d'érudition, la même perspicacité, que ces grandes productions. Quelques-unes furent publiées de son vivant ; entre autres, en 1660, une épître *sur l'Episcopat et sur l'autorité des Rois* adressée à M. Morley, chapelain du roi d'Angleterre Charles II, dans laquelle Bochart essaya de ramener à des sentimens modérés, sur ces deux questions, les partis extrêmes qui déchiraient alors la Grande-Bretagne : elle fut très-bien reçue, et eut même une heureuse influence sur la convention

(23) V. Notes.

de Breda (24), qui contribua si puissamment au rétablissement de la tranquillité. En 1663, il adressa une dissertation à Segrais, sur la question de savoir si *Enée est venu en Italie*, et montra qu'il n'y a point de probabilité que ce héros de Virgile en ait jamais touché le sol : Segrais la fit imprimer en tête de sa traduction de l'Enéïde. La plupart des autres opuscules de Bochart, qui lui ont survécu, furent recueillis en manuscrit et insérés dans ses œuvres par les éditeurs.

Divers travaux considérables furent interrompus par sa mort. Un de ses projets avait été de faire publier une belle édition du *Corân* en langue arabe, avec une version latine et des notes ; mais il trouva des obstacles qui en empêchèrent l'exécution ; on craignait sérieusement que ce livre ne fit des prosélites à Mohammed (25).

Nous ne possédons que quelques fragmens de trois traités qu'il préparait pour déterminer les noms de *plantes* et de *pierres précieuses* mentionnées dans l'écriture, et la situation du *Paradis terrestre* (26), la majeure partie de

(24) V. Notes.
(25) V. Notes.
(26) V. Notes.

ce qu'il en avait écrit n'ayant pu être retrouvée parmi ses papiers après son décès (27). S'il eût vécu, il méditait de donner une histoire naturelle de la Bible, comprenant les trois règnes. Nous avons dans l'*Hiéro-zoïcon* le règne animal tout entier; et le peu qui reste de ce qu'il avait composé sur les deux autres sections a été utile aux écrivains qui, comme Olaus Celsius, auteur de l'*Hiéro-botanicon*, ont travaillé à compléter son projet inachevé (28).

La qualité de ministre de la religion se liait, dans Bochart, avec les recherches immenses nécessaires pour la composition de tous ces ouvrages. Etant encore jeune, il avait entrepris de faire une série de sermons pour expliquer le livre de la *Genèse :* en étudiant cette portion de l'ecriture il fallut, dès qu'il en fut au second chapitre, qu'il fixât la situation du paradis terrestre; les chapitres suivans le conduisirent à explorer l'origine des nations et la géographie des premiers temps: nombre de passages l'engagèrent également à travailler sur les animaux, les plantes et les minéraux dont il y est parlé.

Ces discours projetés, qui furent ainsi le principe de tous ses grands ouvrages, n'ont

(27) V. Notes.
(28) V. Notes.

cependant été rédigés que vers la fin de sa vie; il était même occupé à les écrire et à les prêcher lorsque la mort vint l'arrêter au 49e chapitre de la Genèse; ce furent donc l'expression presque de ses dernières pensées. Le libraire Desbordes les publia sur les manuscrits de l'auteur, à Amsterdam, en 1705-14, 3 vol. in-12. On y trouve un mérite solide, des sentimens élevés et une lecture attrayante. Le style en est bon *pour l'époque;* la comparaison de cet ouvrage avec les *Actes de la conférence*, la seule des autres productions de notre auteur qui soit écrite en français, fait voir combien, au 17e siècle, un intervalle de 37 ans avait épuré et perfectionné la langue française. L'intérêt qui s'attache à ses sermons fait désirer leur réimpression; car il n'ont été compris dans aucune édition des œuvres complètes de Bochart, et leur rareté nous menace de leur perte totale.

Les procès qui commencèrent à être suscités, en 1665, contre les églises réformées, dans le but de faire démolir un grand nombre de leurs temples, et qui nécessitèrent la vigilance continuelle des pasteurs pour se défendre, soit par la voie de la presse, soit devant les tribunaux, ont fortement contribué à mettre Bochart dans l'impossibilité de terminer les travaux littéraires qu'il

avait entrepris. Ayant, conjointement avec ses éloquens et savans collègues Du Bosc et Morin, consacré à cette cause son zèle et sa plume, ils réussirent à sauver quelques temples ; mais des veilles prolongées employées à compulser de vieux titres, et l'excès du travail auquel il s'est livré, épuisèrent les forces de Bochart ; et il fut averti du besoin qu'il avait de se reposer par deux attaques d'apoplexie, pendant lesquelles il restait étendu dans un état voisin de la mort.

Ne se sentant plus désormais assez fort pour compléter ses ouvrages commencés, et n'aimant pas qu'ils parussent dans un état imparfait, il en détruisit probablement les manuscrits. Morin qui avait vu ces écrits se lamente sur leur perte; que l'on peut regretter encore, puisqu'il ne s'est pas trouvé un second Bochart, pour traiter ces sujets bibliques avec une égale puissance de génie et de savoir.

Une affliction domestique vint bientôt aggraver le mal. Il s'était marié à Caen, en 1631 ou 32, avec Suzanne de Bontesluys, et n'avait eu qu'une fille unique, Esther, dont la douceur, la piété filiale et les autres qualités, gagnèrent toute sa tendresse, et qui devint l'épouse de Pierre Le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen. Cette fille chérie

étant tombée malade d'une hydropisie, sa position désespérée, ainsi que les vives marques d'affection qu'elle prodiguait à son père en sentant approcher leur séparation terrestre, minèrent tellement la santé, déjà délabrée, de Bochart, qu'une troisième attaque d'apoplexie l'emporta, le 16 mai 1667, à l'âge de 68 ans. Le coup fatal lui arriva au milieu d'une séance de l'académie des belles-lettres de Caen, dans le feu d'une discussion au sujet de l'origine de quelques médailles espagnoles (29). Il fut saisi d'une soudaine angoisse, qui ne lui laissa que le temps de s'écrier : *Mon Dieu, ayez pitié de moi!* et le priva de suite de la parole et de la connaissance. Les académiciens consternés le transportèrent bientôt dans une chambre voisine, où il mourut au bout d'une demi-heure, après avoir une seule fois ouvert les yeux et paru faire un signe qu'il se joignait aux prières qu'offrait pour lui le pasteur Morin (30).

Le lieu et les circonstances de ce triste événement donnèrent occasion à M. Moysant de Brieux (secrétaire et fondateur de l'académie), de dire dans son épitaphe :

(29) V. Notes.
(30) V. Notes.

Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,
Musarum in gremio debuit ille mori.

Quoique ses forces se fussent visiblement affaiblies depuis plusieurs années, sa fin fut imprévue pour ses amis, et cette perte remplit leurs cœurs d'amertume.

Le décès subit du célèbre académicien affecta douloureusement les hommes de lettres de la ville, surtout ses confrères de l'académie qui tous l'aimaient et qui manifestèrent leurs regrets en accompagnant son cercueil au tombeau.

C'est à Cormelles, village à une demi-lieue de Caen, que furent déposés ses restes mortels, dans un bosquet attenant à l'habitation de M. de Colleville son gendre, lieu alors consacré à la sépulture de cette famille, qui possédait des terres dans cette paroisse. Le cours du temps a transformé l'endroit en un petit champ, que les habitans du village nomment tantôt le *Clos du Pavillon*, tantôt le *Cimetière des Protestans;* les travaux champêtres y ont épargné un seul tertre, sous lequel, d'après la tradition, reposent les cendres de ce grand homme; aucun monument ne le désigne, si ce n'est qu'à l'un des bouts de la simple tombe croît un frêne solitaire.

Bochart était d'une taille moyenne, bien fait et agile; il avait le front large et proéminent, les yeux grands et beaux, une physionomie expressive, d'un ensemble très-attrayant, annonçant la candeur et la franchise; la finesse, tempérée par la bonté, animait ses traits; l'esprit étincelait dans ses yeux. D'un tempérament sanguin, une constitution robuste secondait la force de son âme, et le rendait propre à réussir dans tous les genres d'occupation.

Ses goûts étaient simples; il se livrait avec bonheur aux douceurs de l'amitié, et il inspirait à ceux qui jouissaient de son intimité une haute vénération. Ses manières prévenantes et ses procédés concilians le firent rechercher même des personnes de la communion opposée à la sienne.

La connaissance de tant de langues, jointe à une mémoire des plus heureuses, faisaient de lui une bibliothèque vivante: il n'était cependant pas de ces hommes qui n'ont que l'esprit d'autrui; il ne brillait pas moins par une imagination poétique et par une grande justesse d'idees que par l'érudition. Ce qu'il savait, il prenait plaisir à le communiquer; aussi les jeunes gens studieux s'honoraient d'être ses disciples: parmi ceux dont il voulut bien diriger les études à Caen, s'est trouvé le comte de Roscommon, pair d'Ir-

lande, qui se fit ensuite un grand nom dans la littérature de son pays comme poète, comme *Mécène* éclairé et comme l'objet des justes louanges de Pope (31). Tout ce qu'il y avait à Caen d'hommes de lettres distingués furent les admirateurs et les amis de Bochart ; leurs vers latins peignent la vivacité du sentiment qu'il excitait en eux (32). Dans la chaire, l'énergie et la solidité de ses sermons lui attirait toujours un auditoire nombreux et attentif (33). On le consultait de toutes parts sur des points difficiles d'histoire ou de critique ; c'est ce qui fit naître le plus grand nombre des dissertations épistolaires qu'il a laissées, au nombre d'environ cinquante.

« Mais (dit Bayle) sa science, quelque « vaste qu'elle fût, n'était pas sa principale « qualité ; il avait une modestie qui, en lui « était infiniment estimable; aussi a-t-il possédé « sa gloire avec beaucoup de tranquillité et à « couvert de ces malheureuses querelles que « s'attire l'orgueil. » D'un naturel vif et prompt, il se faisait cependant remarquer par une dou-

(31) V. Notes.
(32) V. Notes.
(33) V. Notes.

cœur, une bénignité peu communes (34); sensible dans ses affections, constant dans l'amitié, habituellement généreux, d'une piété profonde et fervente; tel était cet admirable caractère.

Malgré la dispersion (par la révocation de l'édit de Nantes) de ceux qui l'avaient le mieux connu, sa mémoire fut en grand honneur dans le souvenir des habitans de Caen, plus d'un siècle après sa mort. On aimait à citer de lui quelques anecdotes, quelques traits conservés par la tradition; il faisait l'orgueil de la ville. Tout récemment, la cité vient de conférer à l'une de ses nouvelles rues le nom de Samuel Bochart (35). Une chose cependant reste encore à faire pour l'honneur du pays : les voyageurs amis des sciences, qui vont visiter, près de Caen, le lieu de la sépulture de cet homme illustre et qui s'étonnent de n'y trouver aucune pierre tumulaire, aucune marque de respect pour sa mémoire, auront-ils toujours à s'affliger de voir sa dépouille oubliée sous le gazon d'un cimetière abandonné? (36)

L'habitation de Bochart, dans la rue Neuve-Saint-Jean, existe encore; les réparations suc-

(34) V. Notes.
(35) V. Notes.
(36) V. Notes.

cessives ont même épargné, jusqu'ici, le très-petit cabinet où il avait coutume de travailler et où furent enfantés le *Phaleg*, le *Canaan*, l'*Hiéro-zoïcon* et d'autres œuvres d'une érudition presque inconcevable. Cette maison ayant été transmise dans la famille de sa fille, le modeste mobilier du cabinet fut soigneusement conservé intact jusqu'à une époque assez récente où, la maison étant passée en d'autres mains, tout a disparu.

La bibliothèque formée par ses soins fut donnée à l'université de Caen, en 1732, par son arrière-petit-fils, Guillaume le Sueur de Colleville. Cette collection riche en ouvrages orientaux, contenait un grand nombre de livres chargé de notes marginales de la main de Bochart : 140 de ces volumes précieux se voient encore dans la bibliothèque de la ville (37). Un portrait de ce savant fait partie de ceux qui ornent la belle salle de cette bibliothèque ; le burin, plus d'une fois, a essayé de le reproduire, mais pas avec un plein succès. Le quatrain suivant, fait par Du Bosc, en 1663, sur un portrait de son collègue, mérite d'être rapporté :

(37) V. Notes.

Neustria se tanti matrem miratur alumni,
Quem stupet ut rarum numinis orbis opus.
Quidquid Arabs, Phœnix, Græius docuitque Latinus
Inclusum vasto pectore solus habet.

« Son siècle, et même les siècles passés, ont « eu peu de personnes dont le savoir pût être « comparé au sien. » (38) Voilà le témoignage de Huet qui l'avait connu si intimement et qui était juge compétent. L'Europe a confirmé ce jugement; et, sans doute, tant que les études orientales et bibliques seront cultivées, aussi long-temps vivra, entouré de reconnaissance et de vénération, le nom de SAMUEL BOCHART.

Exegi monumentum !

E. H. S.

Caen, juin 1833.

(38) V. Notes.

NOTES.

NOTES.

Page 5.

(1) Parmi les nombreux livres consultés pour cette notice sur Bochart, se trouvent les premiers en ordre, ses propres œuvres, savoir :

Les œuvres de Samuel Bochart, comprenant le *Geog. sacra*, l'*Hiéro-zoïcon* et *Dissertationes variæ*, furent d'abord recueillies à Leyde, en 1675, 2 vol. in-folio. — Une édition augmentée de plusieurs morceaux, et enrichie d'une vie de l'auteur par Etienne Morin, parut à Leyde en 1692, 3 vol. in-fol. — La meilleure édition est la suivante, qui est aussi la plus récente : S. Bocharti opera omnia ; curis J. Leusden et P. de Villemandy. Lugd.-Batav. 1712, 3 vol in-folio. Elle est cependant défectueuse, puisque les sermons sur la Genèse y manquent ; c'est une lacune regrettable.

Une utile édition de l'*Hiéro-zoïcon*, avec des notes et des Planches, parut en Allemagne vers la fin du 18e siècle : *Hiéro-zoïcon*, seu de animalibus sacræ scripturæ, S. Bocharti ; recensuit, suas notas adjecit, F. C. Rosenmüller. Lipsiæ, 1793-96, 3 vol. in-4° fig. Prix : 80 francs ; papier fin, 96 francs.

Actes de la conférence tenue à Caen entre Samuel Bochart, ministre, et François Véron, prédicateur des controverses. Saumur, 1630. 2 tomes en 1 vol. petit in-8°.

Sermons sur le livre de la Genèse, par feu Samuel Bochart, ministre du saint évangile. Amsterdam, chez Desbordes, 1705-11, 3 vol. in-12.

Le Geog. sacra parut d'abord avec le titre suivant: Geographiæ sacræ pars prior Phaleg, seu de dispersione gentium et terrarum divisione factâ, etc. Geographiæ sacræ pars altera Chanaan, seu de coloniis et sermone Phœnicum. Cadomi, 1646. L'année suivante, Bochart fit paraître le restant de la même édition avec un nouveau titre, qui est préférable au premier par sa brièveté : Geographiæ sacræ Phaleg, sive dispersiones et origines gentium, et Chanaan, sive de coloniis et sermone Phœnicum. Cadomi, 1647.

En outre on peut citer, comme ayant trait à sa personne ou à ses écrits, les suivans :

Généalogie de la famille Bochart de Champigny. (*m.s.* sur parchemin, autographe de Bochart, conservé dans la bibliothèque de Caen.)

Réponse entière aux actes de la conférence, etc. Par François Véron. Caen, 1631.

Stephanus Morinus de clarissimo Bochart, etc. Leyde, 1693.

Origines de Caen, par P. D. Huet, 1706.

Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus. 1718.

Dictionnaire historique et critique de Bayle.

Dictionnaire historique de Moréri.

Athenæ Normannorum, seu syllabus auctorum qui oriundi è Normanniâ, etc. Patri Francisco Martin. 1718. (*m.s.* à la bibliothèque de Caen.)

Moréri des Normands, par l'abbé Guyot, 3 vol. in-fol. (*m.s.* à la bibliothèque de Caen.)

Mémoires de l'académie des belles-lettres de Caen.

Biographie universelle, ancienne et moderne. 1811.

Mémoire biographique et littéraire sur les hommes illustres de la Seine-Inférieure, par Guilbert. Rouen. 1812.

Essais historiques sur la ville de Caen, par l'abbé De La Rue. 2 vol. in-8°. 1820.

Ephémérides Normandes, par G. J. Lange, docteur-médecin à Caen, 1832-33.

Encyclopædia britannica. (Articles : Bochart Christina, etc.)

Harris: natural history of the bible. London, 1832.

Horne : introduction to the critical study of the holy scriptures. 4 vol. in-8°. London, 1824.

Page 6.

(2) Il ne faut pas confondre avec Samuel Bochart, comme on l'a fait quelquefois, Mathieu Bochart, son cousin, ministre à Alençon, auteur de plusieurs ouvrages de controverse religieuse, et mort en 1662.

Page 6.

(1) Généalogie de Samuel Bochart, tirée principalement d'un manuscrit en parchemin, de son écriture, à la bibliothèque de Caen.

Guillaume Bochart, écuyer, natif de Vézelay, en Bourgogne, seigneur de Noroy, gentilhomme servant du roi Charles VII, l'an 1447, et auparavant.

Jean Bochart, écuyer (fils aîné du précédent), seigneur de Noroy, conseiller au parlement de Paris, en 1490, fut le premier des trois que cette compagnie présenta au roi, le 24 juillet 1497, pour remplir l'office de premier président.

Jean Bochart, écuyer, 2e du nom (fils aîné du précédent), seigneur de Champigny, de Noroy, et autres terres jusqu'au nombre de vingt, avocat au parlement, renommé pour son éloquence, avocat de l'empereur Charles V, pour ses terres en France, avocat ordinaire du clergé de France et de l'université de Paris, plaida avec force et hardiesse pour la pragmatique sanction contre le concordat en présence de François Ier, qui le fit mettre en prison pour deux ans.

Etienne Bochart, écuyer (4me fils du précédent), seigneur du Ménillet, avocat-général de la chambre des comptes, et depuis conseiller au parlement de Paris.

René Bochart (3me fils du précédent), ministre du saint évangile à Rouen, épousa Esther du Moulin.

Samuel Bochart (fils unique du précédent), ministre du saint évangile, à Caen, épousa Suzanne de Bontesluys.

Esther Bochart (enfant unique du précédent), mariée à Pierre Le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen.

Dans les branches collatérales on trouve, entre autres magistrats distingués, les suivans :

Jean Bochart, 4e du nom (petit-fils de Jean Bochart 2me), seigneur de Champigny et de Noroy, maître des requêtes, et enfin conseiller d'état.

Jean Bochart, 5me du nom (fils aîné du précédent), seigneur de Champigny, etc., successivement maître des requêtes, président aux enquêtes, conseiller d'état, ambassadeur à Venise, enfin premier président du parlement de Paris, mort en 1631.

Jean Bochart, 6me (fils aîné du précédent), seigneur de Champigny, conseiller d'état.

Jean Bochart, 7me (fils aîné du précédent), seigneur de Champigny, conseiller du roi en son grand conseil.

François Bochart (2me fils de Jean Bochart 5me), seigneur de Saron, conseiller au grand conseil, maître des requêtes et intendant de justice.

J.-B.-G. Bochart, seigneur de Saron, né en 1730, président à Mortier au parlement de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 20 avril 1794.

Page 7.

(4) « Ad carmina natus videbatur, et sæpè accidit ut dùm simul iter faceremus solutâ ratione

eum alloquerer, ipse verò mihi tersis *versibus* constanter responderet. (Morin.)

Page 8.

(5) « Studiis feliciter peractis repetiit patriam, et invenit matrem patre suo, qui cœlum petierat, viduam, eique dulcissimum attulit solatium » (Morin.)

Page 8.

(6) Le père Martin, gardien des cordeliers de Caen, dit (dans son *Athenæ Normannorum*), que la patrie *adoptive* de Bochart ne se croit nullement tenue de rendre sa gloire aux lieux qu'il abandonna dès son enfance.

Page 9.

(7) « Nullis verbis exprimi potest quanto cum studio omnes vigilantissimi pastoris expleverit partes... ; condiebat sermones suos rarâ eruditione....; zelo ardenti inflammabat ad pietatem torpescentes...; cunctis gratissimus fuit. » (Morin.)

Page 9.

(8) Bochart fit porter au château de Caen une partie de sa bibliothèque, afin de pouvoir produire les passages dans les livres mêmes, si ses citations étaient contestées.

Page 10.

(9) Bochart descendait, par père et par mère, de ministres protestans, il songeait, lui-même, à se marier lorsque Véron, dans ses brochures, s'oublia au point de dire : « Que je hais cette *race de minis-* « *tres*, etc.... qui est de race ministrale est de race « tant plus *bastarde*, etc.... Qui à grand-père, père, « mère, oncle, sœur, etc. de race ministrale, et « cherche de se lier à quelque *concubine*; quel est-« il ? »

Page 11.

(10) François Véron était un des plus habiles controversistes qu'eussent de son temps les jésuites. Des lettres-patentes du roi lui conféraient le privilège de pouvoir prêcher partout dans les rues et carrefours sans en être empêché par les autorités locales. Sa manière de parler, hardie, familière et même grossière, lui obtint dans toutes les provinces des succès populaires. Dans sa conférence avec Bochart, faute de pouvoir combattre, avec armes égales, l'étonnante érudition de son adversaire, il se mit à embrouiller les questions et à faire preuve d'une infinité d'adresse, mais de peu de bonne foi. Aussi, dans l'épître placée en tête des actes de la conférence, Bochart nous fait-il une plaisante description des arguties de Véron.

Page 12.

(11) « J'ai fait en cette langue (l'arabe) un dic-
« tionnaire de trente mille mots. » (Bochart. Actes
de la conférence. p. 144.)

Page 12.

(12) Bochart dit : « Omnium arabicæ linguæ
« studiosorum princeps est illustrissimus Golius. »
Il fait cependant une petite critique sur le lexique
arabe de cet orientaliste : — Golii lexicon est maxi-
mè methodicum, at theologis multò utilius foret
« si vir ille, de cœtero linguæ hebraicæ peritus, in
« ea fuisset subactior. Plura procul dubio lexico
« suo inservisset vocabuls, ni timuisset ne volumen
« nimeis xorescceret. Tibi ergò cum Golio habendus
« giggeii arabicæ linguæ thesaurus. » (3. Bochard
« auJ.Cappellum, *de linguæ chaldaicæ pronuntiatione*,
« etc.)

Page 12.

(13) Gosselin, entre autres choses, avait imaginé
une bien singulière étymologie ; il faisait dériver
le mot *bottes* du mot *grève*. Sur quoi Bochart dit :
A voce *greve* vocabulum *bottes* derivotum ostendat ;
dixit ex *greve* factum esse vocabulum *ocrea* ; pro *ocrea*
potuisse græcos pronunciare *othrea*, ut dicunt
othris pro *ocris* ; et ex vocabulo *othrea* (quod nun-
quàm extitit) factum esse *rothes* per transpositionem;

et præponendo *b*, brothes ; ex quo demum botes, demptis *r* et *h ll* (S. Bochart de Anton. Gosselini veterum gallorum historiâ.)

Page 13.

(14) Phaleg, le titre donné à la première partie du *Geographia sacra*, vient de la racine hébraïque *Palag*, diviser, partager : c'était le nom d'un patriarche, ainsi appelé parce qu'il nâquit à l'époque où la terre fut *partagée* entre les petits-fils de Noé. (Voyez *Genèse* x, 25).

Page 16.

(15) Dans l'acte 5 du *Pœnulus* de Plaute on trouve 16 vers de suite qui ne ressemblent pas au latin, et qui sont proférés par un carthaginois, Hanno. Selon Bochart, les 10 premiers vers sont en langue *punique*, dialecte dérivé du phénicien qui fut apporté de Tyre par les colons ; et les 6 autres sont en langue *libyque*, c. à d. en celle du peuple africain qui habitait les environs de Carthage. Il est prouvé que ces deux idiômes se parlaient simultanément dans cette capitale, témoin le sobriquet de *bilingues* que donnent (avec malice) au carthaginois, Virgile, Silius, Claudian et Plaute lui-même ; Silius dit expressément (lib. 2.), *Distinctos inter Libycos, populosque bilingues*. Bochart traduit ainsi les 10 vers puniques :

1 Rogo deos et deas qui hanc regionem tuentur,
2 Ut consilia mea compleantur, prosperum sit ex ductu eorum negotium meum.

3 Ad liberationem filii mei à manu prædonis, et filiarum mearum.

4 Dii (*inquam id praestent*) per spiritum multum qui est in ipsis et per providentiam suam.

5 Ante obitum diversari apud me solebat Antidamarchus.

6 Vir mihi familiaris : sed is eorum cœtibus junctus est, quorum habitatio est in caligine.

7 Filium ejus constans fama est ibi fixisse sedem, Agorastoclem (*nomine*).

8 Sigillum hospitii mei est tabula sculpta, cujus sculptura est deus meus : Id fero.

9 Indicavit mihi testis eum habitare in his finibus.

10 Venit aliquis per portam hanc : ecce eum ; rogabo numquid noverit nomen (*Agorastoclis*).

(*Geographiæ sacræ pars altera Chanaan.* Auctore Samuele Bocharto. Cadomi M DC XL VI. Lib. II. cap vj. p. 800).

Les six vers *libyques* qui dans la comédie de Plaute suivent ceux qui sont cités, disent à peu près la même chose, d'après la conjecture de Bochart. Le même sens se trouve répété dans les onze vers *latins* qui viennent après les libyques. Plaute nous présente ainsi, dans tout ce morceau, les même idées et souvent des phrases identiques répétées en trois langues différentes, le punique, le libyque et le latin.

Page 17.

(16) Il nous reste fort peu du dialecte *phénicien* proprement dit. Bochart, cependant, regardait comme lui appartenant la plupart des mots hébreux,

hypothèse que l'on croit bien fondée, mais qu'il a poussée, peut-être, trop loin dans ses recherches étymologiques.

Page 18.

(17) « Les systèmes ont révélé les différentes faces « de la vérité, et l'éclectisme ne s'aperçoit pas « qu'il lui fallait ces précurseurs. (*Philosophie de « l'histoire*).

Page 18.

(18) La société royale d'agriculture de Caen possède, dans sa bibliothèque, un exemplaire du *Geographia sacra* qui avait appartenu à Huet et qui s'est trouvé enrichi d'un grand nombre de savantes notes marginales de sa main ; l'écriture en est très-nette. Cet exemplaire, que Huet donna, en 1692, à la bibliothèque de la maison professe des jésuites à Paris, serait précieux à consulter pour une prochaine édition du *Geographia sacra*. L'ouvrage (2 tomes reliés en un volume) se trouve mentionné dans le catalogue des livres de la société d'agriculture, rédigé par son secrétaire, M. P. A. Lair. (page 56).

Page 19.

(19) Huet raconte les circonstances de sa querelle avec Bochart ; et son propre récit fait voir que le tort principal était de son côté. Il préparait une édition critique des œuvres d'Origène, par laquelle il avait collationné plusieurs manuscrits ; Bochart vint le prier de lui montrer, dans le texte corrigé qu'il allait publier, un passage sur l'eucharistie qui était controversé entre les protestans et les catholiques

romains, chaque parti le citant en faveur de son opinion.

Bochart fut étonné de trouver l'endroit falsifié ! Huet nia la vérité de l'accusation ; mais l'autre, certain du fait, écrivit à ses amis qu'ils ne devaient pas se fier à l'exactitude de cette nouvelle édition : là-dessus, Huet renonça pour toujours à l'intimité de son ancien ami.

Cependant, étant allé plus tard à Paris consulter le manuscrit d'Origène, dont il avait adopté la leçon, il reconnut que Bochart avait eu raison, et qu'en faisant transcrire cette phrase importante on l'avait altérée à son insu !! (Voyez *Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, éd. 1718, page 150.)

Page 20.

(20) « Tredecim (M.SS.) legi quæ sueciæ regina « in sua habebat bibliotheca ; quorum ne unum « quidem ab ea expetere unquam sum ausus, hu- « jusce verò meæ timiditatis me postea sæpiùs pœni- « tuit. » (S. Bochart ad J. Cappellum). Il dit dans a préface de l'*Hiéro-zoicon*, qu'il possédait, entre autres manuscrits arabes, « *Alkazuinius de mirabilibus* « *creaturarum*.... quem serenissimæ Christinæ « liberalitati debeo. » Cet ouvrage s'intitule en arabe *Adjaïb-ol Makloukatt*, c'est-à-dire *Les merveilles des créatures*. Son auteur est Zacaria ben Mohamed, que l'on surnomme ordinairement Al-Kasviui, du nom de son pays, Kasvin autrement Casbin, en Perse. Il est mort l'an de l'hégire 674. La bibliothèque de Caen possède cet ouvrage, avec un autre du même auteur, provenant de la collection laissée par Bochart. (*Note de l'éditeur* J. S. S.).

Page 21.

(21) L'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen dut sa fondation, en 1652, à un homme riche et généreux, M. Moysant-de-Brieux, poète latin très-distingué. Tant qu'il vécut, cette compagnie s'assembla chez lui, ensuite dans la maison de Segrais. Voici la liste des *premiers* membres, que l'on peut, en quelque sorte, nommer fondateurs : — Jean Bardou, Samuel Bochart, Moysant-de-Brieux, Jacques De Callière, Antoine Garary, André De Graindorge, Jacques Le Paulmier-de-Grentemesnil, Pierre-Daniel Huet, Gilles Ménage, D. De Neuray, D. du Perron, Gilles-André De La Roque, Jacques Savary, Jean-Renaud de Segrais, Philippe Le Sueur, Louis Trouroude.

Quanti viri! s'écrie le père Martin, en donnant cette liste. — On peut encore citer les noms de 30 ou 40 citoyens de Caen contemporains avec Bochart, et qui se sont distingués par leurs connaissances et par leurs écrits : Pierre du Bosc, Jean de Carbonnel, Jean Cavelier, Jacques de Graindorge, Antoine Halley, Tanneguy Le Fèvre, Etienne le Moine, Etienne Morin, Pierre Patrix, Jean-François Sarrasin, etc., etc. Moreri dit, dans l'article *Bochart*, que « l'Académie de Caen était composée de *grands* « hommes. »

Page 23.

(22) Les divers écrits qui, se réunissant en un seul faisceau, forment la *Bible*, furent sauvés de la

destruction par les juifs, lorsqu'ils furent emmenés captifs à Babylone et que leur littérature proprement dite périt dans l'incendie de toutes leurs villes. L'histoire fournit plus d'un exemple d'une perte semblable ; car où sont maintenant les littératures de tant de peuples riches, puissans et savans, des Egyptiens, des Tyriens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, et des anciens Persans ? Il n'en reste rien, ou presque rien. C'est à l'imprimerie seule que nous sommes redevables de ne plus voir se renouveller de pareilles pertes.

Page 27.

(23) Confidenter dixerim, ipsum (*Hiero-zoïcon*) et omnibus ferè sæculi hujus operibus futurum laboriosus. (S. Bocharti epistola: *Quid sint Plisti ?*)

Page 28.

(24) « Cunctis placuit (ille liber), neque nocuit prosperis successibus Bredani conventûs. » (Morin).

Page 28.

25) Dum alcoranum eleganti charactere cum versione et notis excusum petis chimæram postulas. Ejus aggredi impressionem cum Leydæ tùm in Angliâ, nonnulli aliquandò voluerant ; quidam è nostri morosi homines opus intervenerunt, quibus rationibus permoti, nescio. Neminem enim seducere

valeat liber iste ; quandò quidem nihil eo stolidius. Jam latinâ, gallicâ et italicâ linguâ prostat editus, quidni poterat etiam arabicâ, quam callent pauci, iique plebe seductu difficiliores, excudi? (S. Bochart ad J. Cappellum *de linguæ chaldaicæ pronuntiatione*, etc. A. D. 1666).

Page 28.

(26) Pour suppléer à la perte du traité de Bochart sur le paradis terrestre, Etienne Morin et Huet firent chacun une dissertation sur le même sujet.

Page 29.

(27) Les papiers de Bochart, trouvés après son décès, sont restés, jusqu'au commencement de ce siècle, entre les mains des Colleville, descendant de sa fille. M. Marron, pasteur-président du consistoire de Paris, ayant alors fait une visite à Caen, obtint de madame de Colleville la permission de les emporter. Il est fâcheux que la ville de Caen n'ait pas été dépositaire de ce trésor.

Page 29.

(28) L'histoire naturelle de la bible a été traitée dernièrement d'une manière populaire par un auteur anglo-américain, M. Harris, dans son *natural history of the Bible*, 1 vol. in-12 : il y donne un résumé des recherches sur ce sujet de tous les naturalistes et orientalistes jusqu'en 1820.

Page 32.

(29) On croit que ce fut avec Huet qu'il discutait, et que les observations de ce dernier lui firent un grand déplaisir et amenèrent, peut-être, la crise fatale.

Page 32.

(30) Dans la vie de Bochart, Morin interrompt mal-à-propos sa narration par une dissertation sur le *paradis* et par le *recensio aliorum opusculorum*, qu'il faut sauter pour arriver à son éloquente description de la mort de son ami; du moins c'est ainsi que les matières sont déplacées dans l'édition de 1692.

Page 35.

(31) « In all Charles's days,
« Roscommon only boasts unspotted lays. »
Pope.

Page 35.

(32) Bochart fut célébré en vers latins par Moysant de Brieux, Etienne Lemoine, Du Bosc, Claude Sarrau, Philippe Le Sueur, Sarrasin, Ménage, Jacques Bridou, Jacques Savary, Jean Le Myère, Antoine Halley, Huet, Magdélenet, De Bougy, Pierre de Cardonnel et autres.

Page 35.

(33) Le temple où prêchait Bochart était situé dans le faubourg l'Abbé, à l'extrémité occidentale de la rue de Bayeux, alors appelée *rue de la Prêche*. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, cet édifice fut démoli et ses matériaux servirent à bâtir en partie l'église de l'hôpital Saint-Louis, à Caen.

Page 36.

(34) Morin le nomme *placidissimus* vir.

Page 36.

(35) L'auteur de cette notice avait conçu et communiqué à quelques-uns de ses collègues en l'académie de Caen l'idée de donner le nom de Bochart à la vieille rue que ce savant homme habitait, rue qui porte le nom complexe et devenu impropre de *rue neuve Saint-Jean*. De graves inconvéniens, résultant de la position légale des propriétés dans cette rue, n'ont pas permis d'accueillir cette proposition dans son entier : c'est à une nouvelle rue ouverte dans le proche voisinage que ce nom vénéré, en conformité avec le vœu exprimé par l'auteur, a été donné par une décision du corps municipal de Caen, en date du 10 juin 1833. (*Note de l'éditeur J. S. S.*)

Page 36.

(36) Dom Mabillon s'exprime ainsi sur un pareil cas, celui d'un homme fameux laissé, après sa mort, sans pierre sépulchrale et sans épitaphe : « Subit « indignatio tanti viri post tot annos reliquias neg- « lectumque cinerem sine titulo sine nomine jacere « cujus memoria orbem terrarum gloria pervagata « est; sed potius apud Deum gloria est ac memo- « ria. »

Page 37.

(37) Les livres qui, dans la bibliothèque de la ville de Caen, proviennent de cette source (la famille de Bochart) se distinguent du reste de la collection générale par des étiquettes imprimées portant l'inscription qui suit :

« Ex bibliothecâ Bochartianâ et Sudorianâ quâ « nascentem universitatis cadomensis bibliothecam « locupletavit vir clariss. Gulielmus Le Sueur scu- « tifer dominus de Colleville de Saint-Aubin de « Cretot, etc. Rectore ejusd. univer. D. Roberto de « Than presb. philosophiæ profess. in collegio Sylva- « no. An. Dom. M. DCC. XXXII. (*Note de l'éditeur* J. S. S.)

Page 38.

(38) Huet : *origines de Caen.*

ERRATA.

P. 5,	l. 10,	*après* France,	*mettez* deux points.
7	10,	ses,	*lisez :* ces
—	18,	*après* élégance,	*supprimez* la virgule
8,	3,	*après* difficile,	*mettez* point et virgule.
8,	4,	*après* rabbinique,	*mettez* point et virgule.
8,	15,	bonheur,	*lisez* bonne heure.
8,	19,	*après* aussi,	*ajoutez* virgule.
12,	7,	cet excellent,	*lisez* ce dernier.
22,	15,	á M. de La Barre,	*lisez* au père de La Barre.
22,	23,	absence et la mort,	*lisez* absence ou la mort.
31,	6,	s'est livré,	*lisez* se livra.
31,	22,	Bontesluys,	*lisez* Boutesluys.
41,	3,	ivres,	*lisez* ouvrages.
48,	14,	nimeis xcresceret,	*lisez* nimis excresceret.
48,	15,	giggeii,	*lisez* Giggeii.
48,	16,	ou J. Cappellum,	*lisez* ad J. Cappellum.

BIBLIOGRAPHIE ACADÉMIQUE.

1°. *Précis d'un Mémoire* sur une cassette orientale à Bayeux, qui sert à conserver les vêtemens sacerdotaux de St-Regnobert, évêque de ce diocèse dans le VI°. siècle, lu à l'académie de Caen, le 14 avril 1820; par J. Spencer Smith, membre de plusieurs sociétés académiques françaises et étrangères. Cet ouvrage est orné de cinq gravures en taille-douce; prix 2 fr. 50 cent.

2°. Examen d'une note ajoutée par le traducteur français aux *Antiquités Anglo-Normandes* de Ducarel; par l'auteur du mémoire sur la cassette orientale conservée à Bayeux (J. S. Smith). Prix 2 fr.

3°. *Traité sur le jeu de Whist*, d'après les meilleures autorités anglaises; par le même auteur; prix 3 fr.

4°. *Mémoire sur la culture de la musique dans la ville de Caen et la Normandie*, lu à l'académie de Caen; par le même, le 10 Novembre 1826; prix: 2 fr.

5°. *Cantate pour le jour de Ste. Cécile*, patrone de la musique, traduction libre de l'ode anglaise de Dryden, intitulée: *Le banquet d'Alexandre*; par feu Mme. Spencer Smith, avec le texte anglais en regard, et augmentée de notices critiques sur la vie et les actes de Ste.-Cécile, tirées des plus estimés hagiographes, par l'éditeur, J. S. Smith; prix: 1 fr. 50 cent.

6°. *Le Voyageur*, discours en vers; par feu M. Bruguière de Sorsum, avec une traduction anglaise en regard; par E. Herbert Smith, de l'université de Cambridge et de la société des Antiquaires de Normandie, augmentée d'une notice biographique sur l'auteur du poëme; par l'éditeur; J. S. Smith. Prix : 3 fr.

7°. Notice nécrologique sur M. A. Bruguière de Sorsum; lu à l'académie de Caen, le 14 novembre 1823; par J. S. Smith; prix 2 fr.

Tous ces ouvrages sont tirés à petit nombre.

8°. *Discours prononcé à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen*, le 25 mai 1832; par J. S. Smith, en présentant, de la part de M. de Hammer, associé-correspondant de cette académie, une nouvelle édition grecque des écrits de Marc-Aurèle-Antonin, avec une version persane en regard; par ce même savant orientaliste allemand. In-8°. tiré à 300, prix : 3 fr.

9°. *Recherches étymologiques sur le Choléra-Morbus. Discours adressé à l'académie de Caen*, le 31 juillet 1832, par E. H. Smith. In-8°. tiré à 300; prix : 3 fr.

10°. *Mithriaka* ou *le culte de Mithra* (génie du soleil ou ange de la lumière, selon la doctrine de Zoroastre), *son origine, sa nature et ses mystères*. Mémoire qui a obtenu un *accessit* au concours de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris; par M. de Hammer, premier interprète de l'empereur d'Autriche pour les langues orientales, membre de plusieurs académies, associé-correspondant de celle de Caen; publié avec notes, par J. S. Smith, de la société royale et de celle des antiquaires de Londres, membre honoraire de l'académie de Caen, etc. Un volume grand

In 8°., avec atlas de 24 planches, tiré à 500 exemplaires; prix : 15 fr.
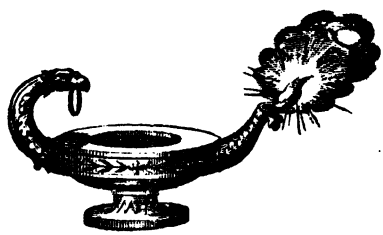
Chez Chalopin, imprimeur de l'académie à Caen; Frère, libraire, à Rouen; J. A. Mercklein, libraire, à Paris.